



## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision : 18-mai-2021

Numéro de révision: 4

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

**Nom du produit** COROTECH RAPID DRY ALKYD ENAMEL GLOSS  
CATERPILLAR YELLOW  
**Code du produit** V220-44FR (3000465)  
**Code produit Alternate** A22044, V22099  
**SAP Nombre Matériel** NA, 3000465  
**Classe de produit** PEINTURE DILUÉE AU SOLVANT  
**Couleur** Jaune  
**Utilisation recommandée** Peinture industrielle  
**Restrictions d'utilisation** Aucun renseignement disponible

#### Fabriqué pour

Benjamin Moore & Cie Limitée  
8775, rue Keele  
Concord ON L4K 2N1  
Tél.: 1-800-361-5898  
[www.benjaminmoore.ca/corotech-fr](http://www.benjaminmoore.ca/corotech-fr)

#### Fabricant

Benjamin Moore & Cie  
101 Paragon Drive  
Montvale, NJ 07645  
Tél. : 1-866-708-9180  
[www.benjaminmoore.com/Corotech](http://www.benjaminmoore.com/Corotech)

#### Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC: +1 703-741-5970 / 1-800-424-9300  
+1 703-527-3887 (en dehors des États-Unis et du Canada)  
CANUTEC: 613-996-6666 (urgence de transport seulement)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le Règlement sur les produits dangereux (HPR: DORS / 2015-17)

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Toxicité par aspiration	Catégorie 1

Liquides inflammables	Catégorie 3
Physical hazard not otherwise classified	Catégorie 1

### Éléments d'étiquetage

#### **Danger**

#### **Mentions de danger**

Nocif par inhalation  
Provoque une irritation cutanée  
Provoque une sévère irritation des yeux  
Peut provoquer une allergie cutanée  
Susceptible de provoquer le cancer  
Peut irriter les voies respiratoires  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
Liquide et vapeurs inflammables  
Risque de combustion spontanée



**Aspect** liquide

**Odeur** solvant

#### **Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation  
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
Utiliser l'équipement de protection individuelle requis  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation.  
Défense de fumer  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception  
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant  
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles  
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques  
Tenir au frais  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  
Immédiatement après utilisation, les chiffons, laines d'acier ou rebuts utilisés avec ce produit dans un contenant métallique hermétique rempli d'eau ou sécher à plat.

#### **Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

#### **Yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

**Peau**

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

**Inhalation**

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

**Ingestion**

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

**Incendie**

En cas d'incendie : Utiliser du CO2, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Les matériaux, utilisés avec ce produit, tels les chiffons, peuvent s'enflammer spontanément. Après utilisation, mettre les chiffons dans l'eau ou les sécher à plat, puis les jeter.

**Autres renseignements**

Aucun renseignement disponible

**3. COMPOSITION : RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Xylene	1330-20-7	15 - 40%	-	-
Ethyl benzene	100-41-4	5 - 10%	-	-
Solvent naphtha, petroleum, light aromatic	64742-95-6	1 - 5%	-	-
Titanium dioxide	13463-67-7	1 - 5%	-	-
1,2,4-Trimethylbenzene	95-63-6	1 - 5%	-	-
Methyl ethyl ketoxime	96-29-7	0.1 - 0.25%	-	-

**Confidential Business  
Information note**

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

## 4. PREMIERS SOINS

<b>Conseils généraux</b>	Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer abondamment les yeux avec de l'eau. Après un rinçage initial, retirer les lentilles cornéennes s'il y a lieu, puis poursuivre le rinçage pendant au moins 15 minutes, en gardant les yeux ouverts. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Détruire les articles contaminés tels que: chaussures.
<b>Inhalation</b>	Sortir à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. En l'absence de respiration, placer sous respiration artificielle. Appeler immédiatement un médecin.
<b>Ingestion</b>	Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau, puis en boire abondamment par la suite. À moins d'une recommandation médicale, ne pas induire le vomissement. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
<b>Protection pour les secouristes</b>	Utiliser un équipement de protection personnelle.
<b>Symptômes et Effets les Plus Importants</b>	Peut causer une réaction cutanée allergique.
<b>Avis aux médecins</b>	Traiter en fonction des symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Propriétés inflammables</b>	Les vapeurs peuvent se propager jusqu'à une source d'inflammation éloignée et provoquer un retour de flamme. Les vapeurs peuvent provoquer un feu à inflammation instantanée.
<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Mousse, poudre pour feux, eau. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
<b>Équipement de protection et précautions pour les pompiers</b>	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	En cas d'incendie, la fumée peut contenir du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et d'autres produits de

combustion, de composition variée, qui peuvent être toxiques et/ou irritants.

**Risques Spécifiques à la Substance Chimique**

Inflammable. Retour de flamme possibles à des distances considérables. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Les récipients fermés peuvent se rompre si exposés au feu ou à la chaleur extrême. La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

**Sensibilité au choc**

Non

**Sensibilité à la décharge électrostatique**

Oui

**Données sur l'inflammabilité**

Point d'éclair (°F)

80

Point d'éclair (°C)

27

Méthode

PMCC

**Limites d'inflammation dans l'air**

Limite inférieure d'inflammabilité

Non disponible

Limite supérieure d'inflammabilité:

Non disponible

**NFPA** Santé: 2 Inflammabilité : 3 Instabilité: 0 Spécial : Sans objet

**Légende NFPA**

0=Non dangereux

1=Faible

2=Modéré

3=Élevé

4=Sévère

*Le classement assigné est seulement un classement suggéré, l'entrepreneur/employeur a les responsabilités finales du classement du NFPA où ce système est utilisé.*

*L'information additionnelle concernant le système de classification NFPA est disponible à partir du National Fire Protection Agency (NFPA) au [www.nfpa.org](http://www.nfpa.org).*

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

**Précautions personnelles**

Enlever toute source d'inflammation. Prenez les précautions nécessaires pour prévenir les retours de flamme. Mettre les récipients et l'équipement de manutention à la terre et les attacher ensemble. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle.

**Autres informations**

Empêcher toute fuite ou rejet additionnel s'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher la contamination des eaux souterraines et la pénétration du produit dans les drains. Ne pas rejeter dans le système d'égout sanitaire ni

dans les eaux de surface. Alerter les autorités locales en cas de rejet substantiel ne pouvant être confiné.

**Précautions relatives à l'environnement**

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

**Méthodes de nettoyage**

Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte. Transporter le produit à l'aide d'un équipement antiétincelles ou antidéflagrant puis le placer dans un récipient approprié pour la mise au rebut. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

**Manutention**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Utiliser dans des endroits ventilés seulement. Assurer une ventilation adéquate pour prévenir l'accumulation de vapeur pendant et après l'utilisation.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter l'inflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse. Eloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas fumer. Eteindre toutes les flammes et veilleuses, ainsi que les cuisinières, appareils de chauffage, moteurs électriques et toutes autres sources de combustion pendant l'utilisation et jusqu'à ce que toutes les vapeurs aient été éliminées. Une inflammation et/ou un retour de flamme peuvent survenir.

**Entreposage**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de la chaleur. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Conserver hors de la portée des enfants.

**DANGER** - Les chiffons, tampons de laine d'acier ou rebuts imbibés de ce produit peuvent s'enflammer spontanément s'ils ne sont pas éliminés correctement. Après usage, il faut donc les placer immédiatement dans un contenant métallique rempli d'eau et scellé.

**Matières incompatibles**

Incompatible avec les acides et les bases fortes, ainsi qu'avec les agents oxydants puissants.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Limites d'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Xylene	STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm	100 ppm - TWA 434 mg/m <sup>3</sup> - TWA 150 ppm - STEL 651 mg/m <sup>3</sup> - STEL	100 ppm - TWA 150 ppm - STEL	100 ppm - TWA 150 ppm - STEL	100 ppm - TWAEV 434 mg/m <sup>3</sup> - TWAEV 150 ppm - STEV 651 mg/m <sup>3</sup> - STEV
Ethyl benzene	TWA: 20 ppm	100 ppm - TWA 434 mg/m <sup>3</sup> - TWA 125 ppm - STEL 543 mg/m <sup>3</sup> - STEL	20 ppm - TWA	20 ppm - TWA	100 ppm - TWAEV 434 mg/m <sup>3</sup> - TWAEV 125 ppm - STEV 543 mg/m <sup>3</sup> - STEV
Titanium dioxide	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	10 mg/m <sup>3</sup> - TWA	10 mg/m <sup>3</sup> - TWA 3 mg/m <sup>3</sup> - TWA	10 mg/m <sup>3</sup> - TWA	10 mg/m <sup>3</sup> - TWAEV

**Légende**

ACGIH - Les limites d'exposition en milieu de travail de la American Conference of Governmental Industrial Hygienists

Alberta - Les limites d'exposition en milieu de travail en Alberta

Colombie-Britannique - Les limites d'exposition en milieu de travail en Colombie-Britannique

Ontario - Les limites d'exposition en milieu de travail en Ontario

Québec - Les limites d'exposition en milieu de travail au Québec

N/E - Non établi

**Mesures techniques**

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

**Équipement de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité avec protections latérales S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: lunettes de sécurité à protection intégrale

**Protection de la peau  
 Protection respiratoire**

Gants protecteurs et habillement imperméable.  
 N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Dans une application dépassant les limites d'exposition admissibles, porter un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH sélectionné par un technicien qualifié en fonction des conditions de travail particulières. Pour vaporiser le produit ou l'appliquer en lieu confiné, porter un appareil respiratoire recommandé pour la pulvérisation de peinture ou pour la protection contre les vapeurs organiques conforme aux normes NIOSH.

**Mesures d'hygiène**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver à fond après manipulation.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect	liquide
Odeur	solvant
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible
Densité (lbs/gal)	8.65 - 8.75
Densité	1.03 - 1.05
pH	Aucun renseignement disponible
Viscosité (cps)	Aucun renseignement disponible
Solubilité(s)	Aucun renseignement disponible
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible

Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
% solides en masse	40 - 50
% solides en volume	30 - 40
% volatiles en masse	50 - 60
% volatiles en volume	60 - 70
Teneur limite réglementaire en COV (g/l)	< 575
Point d'ébullition (°F)	277
Point d'ébullition (°C)	136
Point de congélation (°F)	Aucun renseignement disponible
Point de congélation (°C)	Aucun renseignement disponible
Point d'éclair (°F)	80
Point d'éclair (°C)	27
Méthode	PMCC
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limite supérieure d'inflammabilité:	Non applicable
Limite inférieure d'inflammabilité	Non applicable
Temp d'autoignition (°F)	Aucun renseignement disponible
Temp d'autoignition (°C)	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition (°F)	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition (°C)	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Sans objet
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Tenir loin des flammes, des surfaces chaudes, de l'électricité statique et des sources d'allumage. Étincelles. Température élevée.
Matières incompatibles	Incompatible avec les acides et les bases fortes, ainsi qu'avec les agents oxydants puissants.
Produits de décomposition dangereux	Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions d'emploi normales.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Renseignements sur le produit Informations sur les voies d'exposition probables

Voies majeures d'exposition	Contact avec les yeux ou la peau et inhalation.
<u>Toxicité aiguë</u> Renseignements sur le produit	Une exposition répétée et prolongée aux solvants



Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Xylene 1330-20-7	= 3500 mg/kg ( Rat )	> 4350 mg/kg ( Rabbit )	= 29.08 mg/L ( Rat ) 4 h
Ethyl benzene 100-41-4	= 3500 mg/kg ( Rat )	= 15400 mg/kg ( Rabbit )	= 17.4 mg/L ( Rat ) 4 h
Solvent naphtha, petroleum, light aromatic 64742-95-6	= 8400 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	= 3400 ppm ( Rat ) 4 h
Titanium dioxide 13463-67-7	> 10000 mg/kg ( Rat )	-	-
1,2,4-Trimethylbenzene 95-63-6	= 3280 mg/kg ( Rat )	> 3160 mg/kg ( Rabbit )	= 18 g/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Methyl ethyl ketoxime 96-29-7	= 930 mg/kg ( Rat )	1000 - 1800 mg/kg ( Rabbit )	> 4.83 mg/L ( Rat ) 4 h

### Toxicité chronique

#### **Cancérogénicité**

L'information ci-dessous indique si chaque agence a énuméré n'importe quel ingrédient comme carcinogène :

Nom chimique	CIRC	NTP
Ethyl benzene	2B - Possible Human Carcinogen	
Titanium dioxide	2B - Possible Human Carcinogen	

• Même si le CIRC considère le dioxyde de titane comme étant potentiellement cancérigène pour l'être humain, la conclusion de son sommaire se lit comme suit : " On pense que l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matières, comme c'est le cas pour la peinture, n'entraîne pas d'exposition importante au dioxyde de titane. "

#### **Légende**

CIRC : Centre International de Recherche sur le Cancer

NTP : National Toxicity Program

OSHA : Occupational Safety & Health Administration

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### **Effets écotoxicologiques**

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

### **Renseignements sur le produit**

#### **Toxicité aiguë aux poissons**

Aucun renseignement disponible

#### **Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques**

Aucun renseignement disponible

#### **Toxicité aiguë aux plantes aquatiques**

Aucun renseignement disponible

#### **Persistance et dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

### **Bioaccumulation**

Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

### **Mobilité dans des milieux environnementaux**

Aucun renseignement disponible.

### **Ozone**

Aucun renseignement disponible

## **Renseignements sur les composants**

### **Toxicité aiguë aux poissons**

#### Xylene

LC50: 13.5 mg/L (Truite arc-en-ciel - 96 hr.)

#### Ethyl benzene

LC50: 12.1 mg/L (Tête-de-boule - 96 hr.)

#### Titanium dioxide

LC50: > 1000 mg/L (Tête-de-boule - 96 hr.)

#### Methyl ethyl ketoxime

LC50: 48 mg/L (Crapet arlequin poisson-lune - 96 hr.)

### **Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques**

#### Ethyl benzene

CE50 (- UVA): 1.8 mg/L (Daphnia magna - 48 hr.)

#### Methyl ethyl ketoxime

CE50 (- UVA): 750 mg/L (Daphnia magna - 48 hr.)

### **Toxicité aiguë aux plantes aquatiques**

#### Ethyl benzene

CE50 (- UVA): 4.6 mg/L (Green algae (Scenedesmus subspicatus), 72 hrs.)

## **13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

### **Méthode d'élimination des déchets dangereux**

L'élimination des déchets dangereux doit être conforme aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Comme les exigences varient selon la localité, consulter le Service de collecte des ordures ou la Direction de la protection de l'environnement pour connaître les moyens d'élimination.

### **Avertissement au sujet des contenants vides**

Les contenants vides peuvent contenir des résidus de produits. Respecter les avertissements de l'étiquette, même après avoir vidé le contenant. Les vapeurs résiduelles peuvent exploser à l'inflammation.

## **14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**TMD**

<b>Nom officiel d'expédition</b>	POUDRE MÉTALLIQUE AUTO-ÉCHAUFFANTE, N.S.A
<b>Classe de danger</b>	3
<b>No ONU</b>	UN1263
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Désignation</b>	UN1263, POUDRE MÉTALLIQUE AUTO-ÉCHAUFFANTE, N.S.A, 3, III

**ICAO**

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le fabricant.

**IMDG / OMI**

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le fabricant.

**15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**

**Inventaires internationaux**

**TSCA : États-Unis**                      Oui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.  
**LIS : Canada**                              Oui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.

**Inventaire national des rejets de polluants (INRP)**

**INRP - Sections 1-4**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties aux sections 1-4 du INRP :

<u>Nom chimique</u>	<u>No. CAS</u>	<u>% en poids</u>	<u>INRP - Sections 1-4</u>
Xylene	1330-20-7	15 - 40%	Listed
Ethyl benzene	100-41-4	5 - 10%	Listed
1,2,4-Trimethylbenzene	95-63-6	1 - 5%	Listed

**INRP - Section 5**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties à la section 5 du INRP :

<u>Nom chimique</u>	<u>No. CAS</u>	<u>% en poids</u>	<u>INRP - Section 5</u>
Xylene	1330-20-7	15 - 40%	Listed
Solvent naphtha, petroleum, light aromatic	64742-95-6	1 - 5%	Listed
1,2,4-Trimethylbenzene	95-63-6	1 - 5%	Listed

**SIMDUT État réglementaire**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements requis par le RPD

